

CONCOURS DU PLUS BEAU VÉLO FLEURI

Le 14 juillet 2022

A 10H30

Place de la Mairie

Gratuit



Bulletin d'inscription à remettre en Mairie avant le 24 juin.

Nom du participant:.....

Âge:.....

Nom du représentant légal:.....

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du concours des vélos fleuris 2022 et m'engage à le respecter.

Fait le:...../...../..... A.....

Signature:



Règlement intérieur

Article 1: objet du concours

Chaque participant devra décorer son vélo comme il le souhaite (autour du thème de son choix), avec toutes les matières et les objets nécessaires à la décoration (paniers, fleurs artificielles et naturelles, papiers crépons etc...)

Les extensions de type chariots, remorques etc... ne sont pas prises en considération !

- Le port du casque et du gilet est conseillé pendant la durée du concours et peuvent être aussi décorés.
- Les vélos devront pouvoir rouler afin de défilé, dans le cas contraire ils ne seront pas pris en considération.

Article 2 : Date du concours

- Le concours qui est organisé par le Conseil Municipal des Enfants de Crisolles se déroulera le mercredi 14 juillet 2022
- Il débutera aux alentours de 10h30 sur la place de la Mairie.

Article 3: Modalité de participation

Ce concours est GRATUIT et ouvert à tous sur Inscription.

Article 4: Catégorie par tranche d'âge

Ce concours comporte 3 catégories d'âge:

- Catégorie 1: Enfants de 3 à 6 ans
- Catégorie 2: Enfants de 7 à 14 ans
- Catégorie 3: Crisollois de 15 ans et +



Les trois premiers de chaque catégorie recevront un lot.

Article 5: Critère e sélection, notation et organisation du jury

- Les critères seront: l'aspect général, l'originalité, la recherche et la créativité des participants.
- Le jury du présent concours sera composé des membres du Conseil Municipal des Enfants, d'un représentant municipal et de deux personnes désignées sur place le jour du défilé.
- Le jury inspectera chaque vélo par catégorie par un défilé, afin de pouvoir donner une note qui définira le grand gagnant par catégorie.

Article 6: Autorisation

Les candidats acceptent sans réserve le règlement du concours ainsi que les décisions prises par le jury.

Les mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents.

Les noms des gagnants seront annoncés dès la fin du concours.

Renseignement: Maisons des associations de Crisolles-03.44.36.18.25